

**Commune de SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANÇAISE**  
**Compte rendu de la séance du conseil municipal**  
**du 3 Mars 2016**

Le conseil municipal dûment convoqué par le Monsieur le maire s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean HANNART, Maire.

La séance publique a été ouverte à 20 heures.

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Étaient présents : 8 membres**

- Jean HANNART, Vincent DELORY, Michel THYRARD, Francis BRUC,
- Cécile HUGON, Bruno MARK, Christophe MAURIN, Patrick ROUX

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Étaient absents :** Hélène BRUNETEAU ,Julien LESPINE , Joani GASTOU.....

**Procurations :** Joani GASCOU à Jean HANNART.....

**SECRETAIRE :** Francis BRUC.....

### Délibérations

**- PLUI nomination élus référents – Plan local urbanisme intercommunal**

\* élus référents : Vincent DELORY - Patrick ROUX

-votée à l'unanimité

**- MSAP transfert de compétence à la communauté de communes – Maison services public**

- 5 votes pour - 4 abstentions

**Motion Schéma départemental de coopération intercommunal :**

Le maire informe le conseil municipal du déroulement des scrutins de la CDCI du 12 février 2016.

Cette assemblée avait pour mission de se prononcer sur les amendements suggérés par le territoire

afin de moduler la proposition de schéma du préfet en date du 8 octobre 2015 construit en regard des avis émis par les territoires concernés par la restructuration des communautés de communes.

Aucun amendement n'a été validé par la CDCI sauf le rattachement de 3 communes au Gard.

Notre communauté devrait donc après arrêté du préfet être rattachée à l'ensemble Mont Lozère, Haut Gardons, Vallée Longue et Calbertois ; Ce qui nous exclut de Florac.

Le conseil municipal à l'unanimité rappelle que la commune, par délibération a clairement exprimé sa volonté d'être associée à un EPCI en relation avec Florac selon l'argumentaire suivant :

- Respect du bassin de vie et analyse des pratiques de la population, contraintes géographiques et de communication, culture et histoire locale, développement économique.

**- COMMUNE NOUVELLE : création d'une nouvelle commune avec Gabriac et Molezon** 8 votes pour , 1 abstention

### **Programmation commissions et conseil**

Judi 24 mars à 17 heures pour la commission travaux

Vendredi 25 mars à 20 heures pour le conseil municipal

### **Questions diverses**

- Monsieur Bruno Mark fait part au conseil municipal de son intention de ne plus suivre régulièrement les séances de la commission travaux. Cependant il accepte de participer dans le cadre du suivi du projet d'aménagement des berges en cœur de village.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 22 heures

Fait à SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANCAISE

Le maire : Jean HANNART